

rh19

Revue d'histoire du XIXe siècle

Numéro 26-27 (2003)

Varia

Loïc Artiaga

Histoires religieuses francophones et proto-histoire de la culture médiatique

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Loïc Artiaga, « Histoires religieuses francophones et proto-histoire de la culture médiatique », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 26-27 | 2003, mis en ligne le 19 février 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index749.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rh19.revues.org/index749.html>

Document généré automatiquement le 03 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Loïc Artiaga

Histoires religieuses francophones et proto-histoire de la culture médiatique

Pagination de l'édition papier : p. 259-275

- 1 Peut-être certains lecteurs seront-ils restés perplexes en lisant l'intitulé de cet article, qui évoque au mieux la pratique chère aux surréalistes du cadavre exquis, au pire un objet hybride, bizarre, puisque s'y télescopent des champs d'étude sans connexions apparentes : travaux sur la culture médiatique, histoire religieuse et études francophones. Il ne s'agit pas de voir en faisant ce curieux mélange si les histoires nationales sont « solubles » dans l'élément francophone, mais de profiter de la propension naturelle de ces trois champs à l'ouverture pour tenter d'éclairer d'une nouvelle manière une partie de l'histoire commune de la Belgique, de la France et du Québec au XIX^e siècle.
- 2 Nous avons choisi comme thème d'étude les actions et les représentations dans le champ de la culture médiatique des catholiques francophones. Frappe d'emblée l'unité de cette communauté par-delà les frontières : Rome est la métropole unique et partagée, et non Bruxelles, Montréal et encore moins Paris, capitale de la débauche où, comme le note avec effroi le docteur Morel de Rubempré en 1848, même les polytechniciens, futures élites du pays, se livrent aux plus déshonorantes bacchanales². Une histoire et des représentations communes rassemblent le clergé des trois pays. C'est ainsi que Bart Van der Hertten analyse le succès des publications eschatologiques belges et françaises de l'après 1789, partageant la même vision d'une Révolution annonçant la fin des temps³. L'effondrement de l'Ancien Régime a marqué les esprits autant que les corps, qu'il a parfois contraints à l'exil jusqu'en Amérique. Au début du XIX^e siècle, dans la « Petite France », région du centre du Bas-Canada, des prêtres français ont la charge de plusieurs paroisses contiguës⁴. Au Québec, le catholicisme constitue l'un des principaux éléments de différenciation entre Canadiens francophones et anglophones. Son influence est telle après les troubles de 1837 que la moindre résistance qui lui est opposée est perçue comme une menace envers le Canada français⁵.
- 3 La culture médiatique, quant à elle, émerge dans les sociétés occidentales au XIX^e siècle. En entretenant les principes théoriques donnés par Paul Bleton et Dominique Kalifa, on peut la définir ainsi : c'est une formation culturelle originale en ce qu'elle ne relève ni de la culture lettrée ni de la culture populaire traditionnelle, marquée par la fusion de toute création dans son support et la transformation de celui-ci en marchandise⁶. En ne retenant ici que les critères qui ont trait à l'imprimé, on peut lui associer trois phases de développement⁷ :
- 4 - Une proto-histoire s'ouvre en France sous la Monarchie de Juillet, caractérisée par le formatage des œuvres littéraires, transformées en productions sérielles grâce aux collections éditoriales⁸ et découpées en livraisons hebdomadaires au rez-de-chaussée de périodiques qui se délestent de leur contenu politique.
- 5 - L'entrée en « régime » médiatique, symbolisée par la réussite du *Petit Journal* vendu 1 sou à partir de 1863, voit la progression des moyens de diffusion : multiplication des librairies, des kiosques de gare, naissance en Belgique et en France des bibliothèques populaires, et croissance dans les trois pays des bibliothèques scolaires.
- 6 - La Belle Époque correspond à l'ouverture au public le plus large et au début du processus de « moyennisation » de la culture. Cet élargissement est permis par l'achèvement de l'alphabétisation des masses : vers 1900, plus de 90 % des Québécois savent lire⁹, pour 95 % des Français en 1906¹⁰. Cet essor est complété dans les trois pays par l'efflorescence de la presse nationale et régionale. En 1904, l'édition entre désormais, grâce à Arthème Fayard, dans

l'ère des cent mille exemplaires pour un même titre¹¹. Au Québec, l'organisation du monde de la librairie connaît à la même époque une certaine accélération, même si les commerces de livres restent concentrés dans les villes de Québec et Montréal¹².

- 7 Comment ce tournant culturel du « médiatique », phénomène transnational, est-il perçu par les catholiques francophones ? Enclenche-t-il de leur part une réplique qui soit mesurable et comparable dans les trois pays ? Le caractère extensif de la culture médiatique et la grande circulation des œuvres littéraires amènent à considérer le sujet non pas sous l'angle d'une histoire « croisée » comme la définissent Michael Werner et Bénédicte Zimmermann¹³, mais plutôt dans une perspective « globalisante », telle que Jean-Yves Mollier l'a appliquée à l'histoire de l'édition¹⁴. La question des rapports entre l'Église et la culture médiatique soulève des enjeux multiples : évaluer son état de « veille » dans la sphère culturelle ; révéler, dans ce qui constitue un nouvel ordre culturel, une identité commune de résistance ; enfin, dévoiler, si elles existent, des oppositions opérantes à l'intérieur de la communauté francophone. La complexité tient à la position ambiguë des catholiques, à la fois témoins et partie prenante des mutations condamnées. Dès les premières blandices de la culture médiatique, le clergé s'alarme des risques encourus par ses ouailles, tout en cherchant rapidement à prendre place dans l'univers de l'imprimé populaire, en y établissant des moyens de contrôle.

La naissance de la culture médiatique à travers le prisme catholique

- 8 La simple lecture des discours catholiques s'intéressant à partir des années 1830 à la production imprimée francophone laisserait penser qu'un cataclysme culturel, qu'une catastrophe éditoriale menacent alors gravement les populations belges, françaises et québécoises. Le thème des fictions dangereuses, présent à travers les condamnations des comédies dès le XVII^e siècle¹⁵, prend alors un singulier essor. Au Canada francophone, entre 1800 et 1840, seul un mandement de l'évêque de Québec concernant la nouvelle édition du *Grand catéchisme* en 1829 fait référence à l'imprimé. À partir de 1841 et jusqu'à la fin du siècle, ce sont plus de 220 textes prescriptifs ou proscriptifs qui sont diffusés dans les diocèses de Montréal et de Québec. Avant le milieu des années 1860, on en compte déjà 55, dont sept identifiés comme des mandements ou des lettres pastorales à caractère proscriptif¹⁶. En France, sur la même période, les collections de la Bibliothèque nationale permettent de distinguer une vingtaine de textes épiscopaux traitant presque exclusivement de la lecture. Les ouvrages condamnables font aussi l'objet de sermons, plus difficilement quantifiables, recueillis dans les spicilèges des prédicateurs. D'autres types de publications choisissent le « mauvais » livre comme unique objet : des romans édifiants, tel *Frédéric ou les dangers des mauvaises lectures*¹⁷, édité cinq fois entre 1840 et 1874 ou *Suites funestes de la lecture des mauvais livres*, présent à la fois dans les années 1840 sur les rayons des bibliothèques paroissiales de Québec, Montréal et Bruxelles¹⁸ ; des examens littéraires comme les *Études critiques sur le feuilleton-roman* du légitimiste Alfred Nettement, publié en 1845-1846¹⁹ ; des traités comme *Les mauvais livres, les romans*, édité à Bruxelles par le Père Boone en 1840²⁰.
- 9 De quelle manière est transcrite la naissance de la culture médiatique ? Dans les mandements épiscopaux, on convoque un véritable bestiaire apocalyptique — on fait voler dragons et sauterelles (*Apocalypse*, 12:3 et 9:3) — mâtiné d'images de contes de fées — « ces loups cruels » (*Actes*, 20:29)²¹ — ou agrémenté de métaphores épidémiques — la peste, le choléra, le typhus — pour rendre compte à la fois de la profusion et de la dangerosité de la production imprimée. Un syntagme s'impose, celui, polysémique, de « mauvais » livre. Au XIX^e siècle, il sert aussi bien à caractériser la propagande protestante diffusée par la Société biblique, que les écrits des philosophes des Lumières et les productions des romanciers. Celles-ci s'imposent à partir des années 1840 parmi les *best-sellers* de l'édition française, au détriment

de Voltaire et de Rousseau ²². Le recours aux représentations d'animaux merveilleux et dangereux peut paraître, *a priori*, singulier, puisqu'il est associé à un produit culturel fruit de la modernité technique. Reflets de la culture scripturaire des clercs, ces figurations bestiales permettent de stigmatiser une production imprimée renvoyant le lecteur à ses bas instincts. Elles confèrent un degré d'étrangeté aux « mauvais » livres, d'ailleurs variable selon les lieux. En 1843, dans la circulaire sur les dangers de la lecture adressée au clergé par l'épiscopat belge, les termes s'avèrent ainsi moins colorés que ceux choisis sept ans plus tard, dans une circonstance identique, par les évêques canadiens ²³. Le fait décrit est différent, les prélats européens accentuant l'aspect ordinaire des lectures coupables : lire les feuilletons, c'est alors en Belgique suivre « le train du monde » ²⁴.

- 10 Quelle que soit leur fréquence, ces métaphores sont toujours signifiantes. Dès 1826, l'évêque d'Evreux décrit des « torrents » de papiers impies rompant toutes les « digues » et se propageant des centres d'éditions vers la périphérie. L'évêque de Valence y ajoute un mouvement vertical, les livres s'échappant des sommets pour « inonder la plaine », illustrant la hantise de voir une production imprimée « d'abord [...] off[erte] aux intelligences élevées », « s'incliner vers les plus humbles » ²⁵. Plane sur ces descriptions l'ombre d'une Révolution causée, comme le veut alors un sentiment largement répandu à l'époque, par l'influence délétère des livres ²⁶. En 1850, les évêques réunis du Québec évoquent « les milliers de cadavres sur lesquels ont marché les sanglantes révolutions [...] d'Europe » pour engager les fidèles à se méfier des « mauvais » livres ²⁷. Le contexte est toutefois jugé beaucoup plus préoccupant qu'à la veille des États généraux : « Le nombre des lecteurs est relativement beaucoup plus grand ; les livres qu'on leur distribue sont incomparablement plus mauvais, et la circulation qu'on en établit est infiniment plus active », comme le souligne l'épiscopat belge ²⁸.
- 11 L'ennemi, cependant, avance masqué. Dans ces invectives au spectre large, les termes définissant le roman restent vagues : « rêveries romanesques », « productions de la futilité et du délire » pour Mgr Mailhet de Vachères ²⁹, « peintures de mœurs plus ou moins libres », « récits vrais ou fantastiques d'actions plus ou moins contraires à la chasteté » comme l'écrit l'évêque d'Ajaccio ³⁰. Aucun feuilletoniste n'est nommé mis en cause dans les mandements et les instructions pastorales, sauf lorsque le texte a directement trait aux condamnations prononcées à Rome par l'Index ³¹. La différence est importante avec les philosophes comme Rousseau, explicitement incriminé en 1762 dans le « Mandement de Monseigneur l'archevêque de Paris, portant condamnation d'un livre qui a pour titre : *Émile, ou de l'Éducation*, par J. J. Rousseau, citoyen de Genève » ³². En 1864, on devine Ernest Renan quand Mgr de Dreux Brézé blâme celui « dont le scandale a marqué si tristement l'année qui vient de finir » ³³. Mais lorsqu'il évoque les romanciers, l'évêque parle d'une « multitude bizarre », d'une « foule d'auteurs impies, de romanciers sans pudeur, de nouvellistes sans convictions » ³⁴. La culture médiatique apparaît ici protéiforme, et ne s'incarne pas dans des figures aussi fortes et consistantes que les philosophes des Lumières. Lorsque Mgr Cœur tente de dresser le portrait type du romancier, il le peint sous les traits d'une femme, ou d'un « enfant hautain [présent] partout où il y a de la fumée, du mouvement, du bruit » ³⁵. Étrange renversement des forces et des valeurs, ce sont ainsi ces « êtres chétifs » qui déchaînent les torrents de « mauvais » livres décrits par les prélats. Voulant mettre en lumière le caractère frivole des auteurs, l'évêque, en utilisant la double image de l'enfance et de la féminité, témoigne de la confusion qui habite les clercs. Identifiant le romancier aux deux sexes, Mgr Cœur lui attribue également tous les âges de la vie, puisque l'enfant qu'il décrit a les cheveux qui ont blanchi ³⁶.

Fantasmés et réalité de la culture médiatique au milieu du XIX^e siècle

- 12 Pour l'évêque de Carcassonne, les produits de la culture médiatique sont déjà en 1838 « passés dans toutes les mains »³⁷. On évoque en Belgique en 1843 « la masse des lecteurs » et même « la foule des lecteurs »³⁸ ou encore à Chartres en 1845 les lectures de la « classe laborieuse »³⁹. Au vu de la réalité de la « bibliothèque du peuple », on peut se demander dans quelle mesure ce discours alarmiste ne tient pas du fantasme⁴⁰, surtout quand le taux d'alphabétisation ne dépasse pas encore les 25 % comme c'est le cas au Québec laurentien ou dans certaines zones de l'ouest de la France. Les tirages cumulés des romanciers populaires sont certes importants — entre 24 000 et 44 000 pour *Le Comte de Monte Cristo* d'Alexandre Dumas de 1846 à 1850 en France⁴¹, auxquels il faut ajouter les milliers de contrefaçons et de préfaçons éditées en Belgique⁴² — mais ces estimations n'autorisent pas à diagnostiquer une plongée de l'ensemble de la population dans les fictions du temps. Au Québec, la pression exercée sur les libraires empêche une diffusion au grand jour de ce type d'imprimés, même si on peut trouver dans les années 1850 les livres d'Honoré de Balzac ou d'Alexandre Dumas dans la bibliothèque de l'Institut canadien de Québec⁴³. On craint peut-être plus, au-delà de la simple réaction à un nouveau régime de production culturelle, l'extrême volatilité de la culture médiatique, sa potentialité à s'affranchir de toute barrière et donc de tout contrôle. Le roman populaire est un produit transmédiatique, il passe aisément d'un support à un autre : d'abord diffusé en feuilleton dans la presse, il peut se décliner en livraisons puis en volumes. Mais il déborde de son simple support « papier » : lorsque *Les Mystères de Paris* sont diffusés dans le *Journal des Débats* en 1842, on s'arrache non seulement les journaux dans les cabinets de lecture parisiens, mais on chante également des romances inspirées de l'histoire, on achète des gravures représentant les personnages, on voit dans la rue des spectacles de pantomime inspirés du feuilleton d'Eugène Sue. Le cabaret du Lapin Blanc, qui donne son nom à un des endroits clés du roman, devient un petit musée dédié aux *Mystères*, couvert de dessins en représentant les différentes scènes⁴⁴.
- 13 L'autre barrière dont se joue la culture médiatique est spatiale. Au gré des années, les ecclésiastiques attribuent au phénomène une aire différente : « la surface de la France entière » pour l'évêque d'Evreux en 1826 ; « l'Allemagne, l'Italie et jusqu'aux États-Unis d'Amérique » pour celui de Gand en 1843⁴⁵, l'Europe pour celui de Moulins en 1864⁴⁶. La même année, depuis Ajaccio, Mgr Casanelli d'Istria, déplorant que son « île, préservée jusqu'ici de ce déluge de mauvais écrits par le bras de mer qui la sépare du continent, pût se croire à l'abri de la contagion »⁴⁷ dépasse ces estimations géographiques : désormais, les livres « inondent, pour ainsi dire, la terre qu'on appelle civilisée »⁴⁸. La librairie française exporte alors à travers le monde mille tonnes de livres par an⁴⁹, soit l'équivalent de cinq à six millions de livres de poche d'aujourd'hui. Le chiffre ne rend pas compte des multiples traductions des romanciers populaires français en Europe et dans le monde. Leurs histoires s'adaptent à des publics différents, comme les romans fleuves d'Alexandre Dumas versifiés au Brésil pour des lectures communautaires et diffusés en *folhetos* de 32 pages⁵⁰.
- 14 Un dernier élément peut expliquer cette nouvelle angoisse des catholiques francophones : le statut du livre induit par cette révolution médiatique. L'objet culturel devient une marchandise consommable. Le rapport à l'imprimé se modifie : on passe d'une lecture intensive et répétitive d'un même texte — lecture qui s'accorde avec celle des textes religieux — à une lecture extensive, « unique et rapide de textes de nature et de provenance différentes »⁵¹. On redoute la rencontre, seul à seul, du lecteur avec le « mauvais » livre, machine infernale qui s'attache « à captiver le cœur, à l'amollir, à l'énerver ; à produire des émotions, ces troubles, ces rêveries, où naît, se fortifie, la passion, et qui en accroissent les ravages »⁵². L'évêque de Moulins décrit ainsi en 1864 le déplacement voire l'effacement de certaines limites provoqué par la

multiplication des imprimés : « Parole non plus circonscrite dans un cercle nécessairement étroit d'auditeurs, mais se donnant à entendre à tout l'univers. Parole publique, et ainsi s'allumant au feu de toutes les passions à qui elle s'adresse, mais en même temps parole privée, et par là, flatteuse aux faiblesses cachées de ceux qui l'écoutent. Parole non plus passagère, mais permanente ; non plus mobile et évanouie dans le son qui la porte aux oreilles, mais fixée sur le regard, et qui n'est jamais si loin que les yeux ne soient toujours maîtres d'y revenir. Parole secrète, solitaire, qui dit tout sans contrainte, que l'on entend sans rougir. Parole enfin aussi durable que le temps, aussi étendue que l'espace, aussi multipliée que le nombre de ses auditeurs, infatigable tant qu'il leur plaît d'être attentifs, prompte à leurs désirs, complaisante quand il le faut à leur lassitude »⁵³. On trouve ici un éventail des arguments couramment utilisés pour caractériser le roman et ses dangers : il est source de passions, s'adressant « sans contrainte » au lecteur. Le passage recèle également une lecture plus globale du phénomène médiatique. Instituant un *continuum*, celui-ci ne connaît pas de bornes : la circulation de ses messages est « permanente » et ne s'altère pas, elle est « aussi durable que le temps ». Comme dans la description faite des romanciers par Mgr Cœur, l'évêque de Moulins rassemble des éléments antithétiques pour tenter de définir ce qu'il combat : « publique » et « privée », « solitaire » et « multipliée », la culture médiatique précipite dans un monde imprévisible, évoluant au gré des « désirs » et de la « lassitude » du public.

Les filtres catholiques « anti-médiatiques »

- 15 Les catholiques francophones ne se contentent pas de stigmatiser la nouvelle donne culturelle : ils la combattent, en utilisant logiquement, face à ce qu'ils décrivent comme un flux continu, des filtres. Ces instruments communs sont à la mesure de la révolution médiatique, ce sont des outils « de masse ». Après un nécessaire travail de reconnaissance et de bornage de la production concrétisée par les index et autres guides de lecture, les catholiques s'associent, créent des bibliothèques pour le peuple et exercent des pressions diverses sur le monde de la librairie.

Listes, index, presse spécialisée, guides

- 16 Au siècle du feuilleton, le roman n'est pas une nouveauté complète pour la congrégation de l'Index. *Pamela* de Samuel Richardson est par exemple condamné par un décret du Saint-Office le 15 avril 1744. On remarque néanmoins que *Julie, ou la nouvelle Héloïse* n'est prohibé qu'en 1809, soit 48 ans après sa parution et que *A Sentimental Journey through France and Italy* de Laurence Sterne n'intéresse l'Index dans une édition italienne qu'en 1819, alors que le livre est paru en 1768. Sans faire de la fiction une priorité, l'Index remplit au XIX^e siècle les rayons de sa bibliothèque avec les productions des Lettres françaises. En 1820, Pigault-Lebrun, sur décision du Saint-Office, entre à l'Index en précurseur avec son *Citateur*. Cet ouvrage n'est cependant pas un roman, mais la charge argumentée d'un athée contre la religion, où est placée en frontispice la formule suivante : « Notre crédulité fait toute leur science »⁵⁴. L'auteur y larde de commentaires sarcastiques des citations des Écritures, s'attachant aux « larcins innocents » du catholicisme aux autres religions. Pigault-Lebrun est suivi, notamment, par Honoré de Balzac en 1841, Eugène Sue en 1852, les Dumas père et fils en 1863, parmi les auteurs les plus populaires prohibés par Rome. Ces anathèmes officiels de l'Église catholique sont complétés par des listes détaillant les lectures jugées dangereuses. Celles-ci peuvent offrir quelques conseils pratiques en matière de prophylaxie littéraire. Mgr Baillès, évêque de Luçon, dresse ainsi en 1852 un règlement en quatorze points à destination de ses prêtres. Le prélat conseille d'apprendre « la nomenclature de l'Index » et de refuser l'absolution, « même en temps pascal, à ceux qui tiennent des cabinets de lecture ». Les armoires et les greniers pouvant contenir de terribles arsenaux, il indique que lorsqu'une succession s'ouvre, les personnes

intéressées « ne doivent ni lire, ni garder, ni vendre [...] ni [...] disposer d'aucune manière » des volumes du défunt sans en avoir préalablement communiqué une liste au curé⁵⁵.

17 En France, entre 1840 et 1870, une douzaine de journaux spécialisés, dont la moitié est publiée pendant un an ou moins, permet aux catholiques de différencier les « bons » des « mauvais » romans parmi les nouveautés, complétant ainsi dans le domaine de la presse le travail de prospection de la culture médiatique. Édité à Paris à partir de 1841, la *Bibliographie catholique* est utilisée par le clergé belge. Inscrite au catalogue de la bibliothèque choisie de Gand en 1851⁵⁶, elle s'avère également utile aux prêtres québécois, peu au fait de l'actualité littéraire française. Joseph Comte, procureur du séminaire de Montréal écrit ainsi à Paris au père Carrière, le 12 octobre 1843 : « Vous avez continué l'abonnement à la *Bibliographie catholique* [...] ; j'aime ce journal qui fait assez bien connaître tous les ouvrages nouveaux, surtout ceux qui sont condamnables »⁵⁷. Friands de cette presse de proscription, des prêtres québécois éditent aussi leurs propres périodiques avec, à partir de 1859, *l'Écho du cabinet de lecture paroissial*.

18 Avant le succès de *Romans à lire, romans à proscrire* de l'abbé Bethléem publié pour la première fois en 1904⁵⁸, des traités de lectures fleurissent chez les éditeurs catholiques. Dès 1832, Lefort publie un *Guide du lecteur chrétien*, classant aussi promptement les ouvrages que leur public potentiel. Les distinctions faites entre les lecteurs rassemblent dans un même groupe les individus « sans instruction » et les enfants, et donnent un large éventail de catégories religieuses. On distingue donc les « chrétiens sans instruction », « les personnes dont l'éducation n'a pas été entièrement achevée, surtout sous le rapport religieux », les « demi-chrétiens », les « personnes pieuses et ferventes », les « chrétiens instruits » et les ecclésiastiques⁵⁹. Cette nomenclature des lecteurs est reprise pour chacune des sections identifiées pour les volumes — morale, littérature, piété, *etc.* — permettant par exemple d'interdire la lecture des ouvrages de la catégorie « foi et science » pour les lecteurs de première classe, « enfants, adolescents, jeunes personnes, chrétiens sans instruction, quels que soient leur âge et leur sexe ». Une même volonté d'identifier et de contrôler le cheminement des ouvrages, ordonnant ainsi la circulation apparemment sans règle induite par la culture médiatique, anime les créateurs de bibliothèques catholiques populaires.

Associations, bibliothèques pour le peuple

19 La constitution d'associations permet d'unifier dans les pays francophones les pratiques de lutte contre la diffusion de l'imprimé. L'Œuvre des bons livres, née en 1820, consacrée archiconfrérie par le Saint-Siège onze ans plus tard, s'étend depuis Bordeaux à travers toute la francophonie, fédérant les premiers réseaux de bibliothèques pour le peuple. Disparaissent au seuil des années 1830 d'autres types d'associations, héritières du combat contre les Lumières initié par les Amitiés chrétiennes italiennes⁶⁰ et prônant un apostolat d'élite par le livre : il s'agit de la « Bibliothèque chrétienne » à Bruxelles, dont le directeur avoue privilégier les « classes supérieures », « clergé, noblesse, gens de lettres, de loi, personnes opulentes, gens instruits »⁶¹, et de la Société catholique des bons livres à Paris. Cette dernière, fonctionnant sur un principe peu souple de souscriptions avant publications, sombre avec ses dettes en même temps que les autres « filiales » de la Congrégation⁶². Le tournant qui s'impose aux catholiques dans la sphère médiatique en 1830 est celui du nombre. L'échec relatif de l'établissement dans la Belgique naissante d'une presse catholique quotidienne est révélateur des mêmes difficultés à s'ouvrir alors, par l'imprimé, au peuple⁶³.

20 Le développement, parallèle à celui de la culture médiatique, de l'archiconfrérie de l'Œuvre des bons livres permet de codifier un usage qui semble suffisamment fréquent pour apparaître dans les romans de l'époque : la mise à disposition aux paroissiens des bibliothèques de clercs. Chez Honoré de Balzac, Louis Lambert dévore par exemple entre 1807 et 1810 une bonne partie des ouvrages de la bibliothèque du curé de Mer, tandis que Jacques Vingtras puise

dans celle du curé de Chaudeyrolles dans *L'Enfant* de Jules Vallès⁶⁴. L'association girondine offre un modèle potentiellement reproductible d'organisation de dépôts de « bons » livres en réseaux, mutualisant leurs fonds. Fonctionnent dans l'archidiocèse de Bordeaux près de 300 dépôts, échangeant dans les années 1860 plus de 50 000 volumes⁶⁵. En France, une dizaine d'œuvres diocésaines couvre de cette manière une large partie de leur territoire. C'est cependant plus généralement des bibliothèques uniques qui sont établies au sein des paroisses des trois pays. Grâce au manuel du bibliothécaire édité par l'archiconfrérie⁶⁶, mais aussi aux lettres échangées avec les bibliothèques affiliées, les méthodes employées par les premiers bibliothécaires du peuple sont relativement uniformes. Dans un courrier daté du 23 janvier 1854, envoyé depuis le siège bordelais à l'Œuvre montréalaise, l'abbé Taillefer, directeur, se rappelle « au bon souvenir de M. Arraud », avec qui il a déjà correspondu au moment de la création de la bibliothèque canadienne⁶⁷. Les modalités d'échanges des livres, laissant peu de choix au lecteur et lui imposant des catégories d'ouvrages dépendant de son âge, de son sexe, de sa classe sociale, et de son rapport à la religion, sont identiques d'un dépôt à l'autre. Les comparaisons réalisées entre les catalogues de bibliothèques révèlent de fortes similitudes dans la composition des fonds : la bibliothèque de Bruxelles partage 47 % de ses romans édifiants avec celle de Saint-Sulpice à Paris, et presque 70 % avec celle de Montréal⁶⁸. Ces fictions, en augmentation constante au fil des ans, comptent en général pour 30 à 40 % des livres en rayons et correspondent aux titres qui remportent le plus de succès auprès des lecteurs. Pour l'abbé Polette, d'Orange, « sans les romans religieux la bibliothèque n'aurait qu'un succès restreint [auprès des] personnes sérieuses et chrétiennes, c'est-à-dire celles qui n'ont pas besoin d'être détournées des mauvaises lectures »⁶⁹. À Montréal, les clercs en charge de la bibliothèque des bons livres font acheter les différents volumes par les sulpiciens à Paris, dépensant 2 000 à 3 000 francs par an. Un bilan chiffré complet de l'ensemble des bibliothèques populaires catholiques est difficile à réaliser, puisque toutes ne sont pas affiliées à l'archiconfrérie, même si la plupart revendiquent les indulgences que lui a octroyées Rome. Cependant, au seuil des années 1850, on peut estimer que presque toutes les villes francophones grandes et moyennes comptent au moins une bibliothèque paroissiale. Plus de 50 % des paroisses du diocèse de Montréal sont dotées de bibliothèques⁷⁰. L'ensemble des réseaux représente globalement 500 000 volumes en France, 100 000 au Québec qui compte 90 bibliothèques paroissiales en 1860⁷¹.

21 Toutefois, ces chiffres sont loin de rendre compte du nombre réel de romans catholiques en circulation⁷². Les institutions religieuses d'éducation en achètent aussi, tandis que d'autres associations se battent sur le terrain de la presse, telle la Société Saint-Charles Borromée implantée en Belgique et en France. Les activités liées à la librairie peuvent également être secondaires pour bon nombre d'œuvres pieuses, comme l'Archiconfrérie de Saint François-Xavier. Celle-ci est composée d'ouvriers dont le but est de convertir : entendons faire abjurer des protestants, baptiser des adultes, ou encore faire cesser des concubinages. Les *xaverians* tiennent le bilan très précis de leurs activités littéraires, soit, pour le seul diocèse de Malines-Bruxelles entre 1864 et 1867, 42 376 « bons » livres distribués et 6 851 « mauvais » livres détruits⁷³. Avec ces autodafés, ils participent à la pression plus largement exercée par les clercs sur le monde de la librairie, qui s'avère particulièrement efficace au Québec.

Pressions et destructions

22 La mainmise cléricale sur la société permet au Québec de maintenir une influence sur le monde de la librairie — il est vrai plus fragile qu'en France — beaucoup plus efficace que l'arsenal déployé par les nombreuses associations outre-Atlantique. En s'approvisionnant directement en Europe, le clergé québécois empêche la librairie locale de se développer. Des pratiques visant directement ceux qui lisent ou diffusent la littérature « dangereuse » sont fréquentes au Québec mais aussi dans la France des villes moyennes : fermeture de cabinets de lecture ou

pressions sur les libraires contraints de brûler une partie de leur fonds ; refus des sacrements préconisés pour les mauvais lecteurs ou exclusion de la communauté locale. En 1855, à Avignon, la *Revue des bibliothèques paroissiales* se vante d'avoir fait fermer deux cabinets de lecture, alors qu'« un troisième est aux abois »⁷⁴. Deux ans plus tard, à Montréal, le libraire Rolland brûle de son propre chef avec l'assentiment clérical 1 500 livres « impies » reçus de Paris⁷⁵. Mais la pression ultime est sans doute celle qui s'exerce sur les textes eux-mêmes, les filtrant au fil des pages. Au Québec, on réécrit ainsi les feuilletons français en gommant les passages qui discréditent la morale⁷⁶. Dans l'ensemble des bibliothèques paroissiales, Walter Scott n'est diffusé que dans ses versions soigneusement expurgées par son « toiletteur » officiel, l'intransigeant Philippe d'Exauvillez.

Québec vs culture médiatique ?

- 23 L'opposition marquée dans le titre de cette quatrième partie se pose de manière d'autant plus abrupte qu'elle en induit une seconde, au vu de la description faite précédemment de la dissémination transmédiatique : « Québec vs France ? ». Yvan Lamonde dans l'avant-propos de *Ni avec eux ni sans eux : le Québec et les États-Unis*, relativise la vision traditionnelle et harmonieuse des relations entre la France et le Québec⁷⁷. Or, sur le plan culturel, on trouve, parmi les principaux éléments qu'offre la France au monde à partir des années 1830, les feuilletons et les romans populaires, produits culturels tellement bien adaptés aux différents climats que leurs auteurs passeraient presque pour des écrivains locaux : Eugène Sue devient ainsi dans ses éditions italiennes Eugenio Sue, alors que Paul « Pablo » Féval remporte un très grand succès en Espagne et en Amérique latine⁷⁸. Paris est au XIX^e siècle un des pôles moteurs de la culture médiatique – un pôle « innovateur » pour reprendre l'expression de Vanessa Schwartz⁷⁹ – puissamment relayé par Bruxelles qui joue avec son industrie de la contrefaçon le rôle de « plaque tournante » de cette frénésie imprimée. Les voix qui s'élèvent en Belgique pour critiquer cette invasion culturelle sonnent surtout comme des aveux d'impuissance⁸⁰. Lorsque, en 1843, les évêques belges décident de diffuser leur circulaire sur les « mauvais » livres initialement réservée au clergé, ils provoquent un scandale, dans un pays très attaché à la liberté de la presse. On juge dans les milieux politiques et diplomatiques que l'Église a fait une erreur et qu'elle aurait dû limiter la diffusion du document. Même le nonce apostolique en poste à Bruxelles, Gioacchino Pecci, le futur Léon XIII, se garde de soutenir publiquement la position des prélats⁸¹. Le Québec, au contraire, résiste. C'est le pays où les filtres « anti-médiatiques » fonctionnent avec le plus d'efficacité. C'est aussi un des rares endroits où *Les Mystères de Paris* ne génèrent pas d'imitation à succès⁸². Il y a certes des *Mystères de Montréal* diffusés en feuilletons, mais leur auteur Henri-Emile Chevalier ne réussit même pas à recueillir les 600 souscriptions nécessaires pour une publication en fascicules en 1854⁸³. Le succès populaire remporté par l'Œuvre des bons livres à Montréal — 25 000 volumes prêtés par an dans les années 1840 pour une population d'environ 19 000 francophones⁸⁴ — témoigne lui aussi de cette résistance. Le « cahier des charges » qui pèse sur les débuts de la littérature nationale québécoise est peut-être à considérer dans ce contexte d'opposition. Dans la préface de *Jean Rivard, le défricheur*, Antoine Gérin-Lajoie précise au lecteur que s'il « est à la recherche d'aventures merveilleuses, duels, meurtres, suicides ou d'intrigues d'amour [...] [il] lui conseille amicalement de s'adresser ailleurs »⁸⁵, c'est-à-dire chez les feuilletonistes français.
- 24 L'antagonisme entre le Québec et le régime culturel de masse naissant est évidemment à relativiser dans le temps. Montréal, avec les éditeurs Leprohon et Deom Frères, connaît aussi à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles une phase de contrefaçon sauvage de romans français⁸⁶. De plus, si les filtres « anti-médiatiques » fonctionnent au Québec avec beaucoup d'efficacité, le pays n'en reste pas moins dépendant à 95 % dans son approvisionnement de la

librairie étrangère⁸⁷. Le « grand angle » utilisé ici pour embrasser dans un même regard trois pays francophones a ses limites évidentes. Mais il révèle les racines d'une identité culturelle commune à des populations francophones unies par la religion. Des parallèles peuvent être faits entre la littérature québécoise « de bonnes mœurs », qui émerge au milieu du siècle, et les écrits d'auteurs catholiques belges ou français, comme André Van Hasselt ou Jean-Baptiste-Joseph de Champagnac⁸⁸ : même exaltation de la famille, de la morale chrétienne, lutte contre les libertés modernes. Le cadre des récits privilégie soit la campagne soit les grands espaces au détriment de la ville non seulement dans les écrits québécois, mais également chez les Européens francophones et catholiques, qui multiplie au XIX^e siècle les *spin-off* de Robinson Crusoe, égarant leurs personnages au Pôle Nord ou dans le Sahara⁸⁹.

* * *

25 Affrontant, avec le développement de la culture médiatique, un phénomène que ne peuvent qu'imparfaitement freiner les barrières juridiques entre les États, les catholiques francophones mettent en place des structures transnationales qui sont autant de filtres placés entre le médium de l'imprimé et les consommateurs des biens culturels : guides et périodiques annonçant « bonnes » et « mauvaises » sorties littéraires, bibliothèques catholiques triant et distribuant selon des normes rigoureuses les ouvrages, et bénéficiant, au besoin, des intimidations faites aux libraires et aux propriétaires des cabinets de lecture. La réaction est extrêmement rapide, puisque ces structures sont en place moins de quatre ans après la naissance simultanée en France du *Siècle* et de *La Presse*. Au mitan du siècle, ce sont bien deux cultures francophones – deux francophonies « archaïques » — qui se font face : une première, nourrie par le régime médiatique, cosmopolite — jusqu'aux années 1880-1890 ce sont les envois hors zone-francophone qui pèsent le plus lourd dans les exportations de livres français⁹⁰ — avec Paris, « capitale du XIX^e siècle » comme symbole et épicerie ; une seconde, marquée par le tropisme romain, dont le Québec francophone, en lutte contre la culture anglo-saxonne mais aussi contre l'industrie culturelle française naissante, constitue le pôle le plus efficace. Un siècle plus tard, cette répartition des rôles éveille la nostalgie des prélats français en visite en Amérique : bien qu'elle n'y possède pas « un pouce de territoire », la « vraie France » se situe là-bas, « parce que les deux meilleurs éléments de sa race y sont restés », « les paysans et les curés », les premiers offrant aux seconds une plus parfaite obéissance que les populations européennes⁹¹. La francophonie catholique s'exporte elle aussi hors de l'Occident, grâce aux missions alors très actives qui développent au XIX^e siècle leurs propres presses en Afrique et en Asie⁹². Elles éditent des journaux, des manuels scolaires, des dictionnaires, des livres de langue, des ouvrages religieux, dans un mélange de français, de latin et de langue locale⁹³. Ces missions sont présentes dans l'imaginaire des catholiques du nord grâce aux récits et romans diffusés sur ce thème, comme *Souvenirs et récits d'un missionnaire* — un classique des bibliothèques paroissiales — ou par l'intermédiaire des *Annales de la propagation de la foi*, tirées à 145 000 exemplaires en 1845⁹⁴.

26 La vision d'une aire francophone envisagée comme un espace en extension né des conquêtes coloniales de la France à la fin du XIX^e siècle est sans doute à nuancer. La plupart des études traitant de la francophonie prennent pour points de départ historiques la création du mot « francophone » par le géographe Onésime Reclus en 1880, la naissance de l'Alliance française en 1883 et les annexions impérialistes qui leur sont contemporaines. Pourtant, dès les années 1840 et dans le sillage de la dissémination médiatique, des luttes culturelles, idéologiques, sont mesurables à l'échelle francophone. Elles ne montrent pas une France qui diffuserait grandes œuvres et bonne parole à une périphérie inerte : il ne s'agit pas de la francophonie des « cercles concentriques » chère aux nostalgiques de l'empire français, puisqu'elle se construit avec des pôles contradictoires, avec des clivages, culturels, qui dépassent les frontières nationales.

Notes

1. Cette étude reprend une communication présentée lors de la rencontre « La nuova storiografia canadese all'alba del XXI secolo : nuove prospettive internazionali », organisée les 4, 5 et 6 mai 2001 à Sestri-Levante par les Universités de Gênes, Montréal et Toronto.
2. J. MOREL DE RUBEMPRÉ, *La Pornologie ou histoire nouvelle, universelle et complète de la débauche et de la prostitution et autres dépravations dans tous les pays du monde, notamment en France, particulièrement dans Paris depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, Paris, Terry, 1848, pp. 68-76.
3. Bart VAN DER HERTEN, « La Révolution française : prélude à la fin des temps », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, tome 89, n° 1, janvier-mars 1994, pp. 29-53.
4. Nive VOISINE, « L'ultramontanisme canadien-français au XIX^e siècle », dans Nive VOISINE et Jean HAMELIN [dir.], *Les Ultramontains canadiens-français. Études d'histoire religieuse présentées en hommage au professeur Philippe Sylvain*, Montréal, Éditions du Boréal express, 1985, pp. 67-104. On trouve parmi eux l'abbé Jacques de Calonne, frère du ministre de Louis XVI.
5. Arthur I. SILVER, « Deux langues, deux optiques : francophones, anglophones au Canada », dans *Nouveau dialogue*, n° 129, 2000, pp. 14-15.
6. Paul BLETON, « Une forte impression : récit paralittéraire, imprimé et culture médiatique », dans *Belphegor*, volume 1, n° 2, juin 2002 (http://www.dal.ca/~etc/belphegor/vol1_no2/articles/01_02_Bleton_Impres_fr.html) et Dominique KALIFA, « L'ère de la culture-marchandise », dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 19, 1999, pp. 7-14.
7. Pour une périodisation développée de la culture médiatique, voir principalement Jean-Yves MOLLIER, « Genèse et développement de la culture médiatique du XIX^e au XX^e siècle » et Dominique KALIFA, « L'entrée de la France en régime "médiatique" : l'étape des années 1860 », dans Jacques MIGOZZI [dir.], *De l'écrit à l'écran*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2000, pp. 27-38 et 39-52.
8. Voir Isabelle OLIVERO, *L'Invention de la collection. De la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen au XIX^e siècle*, Paris, IMEC Éditions/Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1999.
9. Fernande ROY, *Histoire de la librairie au Québec*, Montréal, Éditions Léméac, 2000, p. 110.
10. Jean QUENIART, *Les Français et l'écrit, XIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Hachette Livre, 1998, p. 228.
11. Jean-Yves MOLLIER, « Les mutations de l'espace éditorial français du XVIII^e au XX^e siècle », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, mars 1999, pp. 29-38.
12. Fernande ROY, ouv. cité, pp. 111-141.
13. Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », dans *Annales HSS*, n° 1, janvier-mars 2003, pp. 7-36.
14. Jean-Yves MOLLIER, « L'histoire de l'édition, une histoire à vocation globalisante », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 43-2, avril-juin 1996, pp. 329-348.
15. Voir notamment le « Mandement au sujet des comédies » de l'évêque de Québec, dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, Québec, imprimerie générale A. Côté et Cie, 1887-1888, 3 tomes, tome 1, pp. 302-304 et le *Mandement contre la comédie*, Paris, Imprimerie de P. Ballard, 1696, prononcé par l'évêque d'Arras.
16. Pierre HÉBERT, *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié, 1625-1919*, Québec, Montréal, Éditions Fides, 1997, pp. 182-219.
17. *Frédéric ou le danger des mauvaises lectures*, Lille, Librairie de L. Lefort, 1840.
18. *Premier rapport annuel du comité de régie de la Société des bons livres de la paroisse de Québec*, s.l., s.d., *Catalogue de la Société pour la propagation des bons livres établie à Bruxelles*, Bruxelles, au local de la Société, 1844 ; *Catalogue de la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres*, Montréal, Imprimerie de Louis Perraut, 1845.

19. Alfred NETTEMENT, *Études critiques sur le feuilleton-roman*, Paris, Lagny frères éditeurs, 2 tomes, 1847 (1^{re} édition 1845).
20. Père BOONE, *Les mauvais livres, les romans*, Bruxelles, Société Nationale pour la propagation des bons livres, 1840.
21. « Lettre pastorale des évêques de la province de Québec, réunis en assemblée à Montréal », 11 mai 1850, dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, ouv. cité, tome 3, pp. 579-601.
22. Martyn LYONS, « Les best-sellers », dans Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN [dir.], *Histoire de l'édition française*, Paris, Librairie Arthème Fayard/Éditions du Cercle de la librairie, 1991, 4 tomes, tome 3, pp. 409-448.
23. « Lettre pastorale des évêques de la province de Québec, réunis en assemblée à Montréal », 11 mai 1850, dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, ouv. cité, tome 3, pp. 579-601.
24. Victor DESCHAMPS, *Conférences prêchées à la cathédrale de Liège pendant l'Avent de 1843 suivies de l'Instruction pastorale de l'épiscopat belge sur les mauvais livres*, Liège, L. Grandmont-Donders, 1854, p. 113.
25. *Revue des bibliothèques paroissiales et des faits religieux de la Province ecclésiastique d'Avignon*, tome 1, n° 2, 1850-1851, p. 4.
26. Voir Roger CHARTIER, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990.
27. « Lettre pastorale des évêques de la province de Québec... », ouv. cité, p. 584.
28. Victor DESCHAMPS, ouv. cité, p. 135.
29. *Mandement pour le carême de 1836*, Tulle, impr. de J.-M. Drappeau, s.d., p. 4.
30. *Mandement et instruction pastorale de Mgr l'évêque d'Ajaccio à l'occasion du carême de l'an de grâce 1864, contre la lecture des mauvais livres*, Bastia, Imprimerie de Fabiani, 1864, p. 10.
31. Voir par exemple Mgr Jacques BAILLÈS, *Instruction pastorale de Mgr l'évêque de Luçon sur l'Index des livres prohibés*, Paris, Lecoffre, 1852.
32. Mgr Christophe de BEAUMONT « Mandement de Mgr l'archevêque de Paris, portant condamnation d'un livre qui a pour titre : *Émile, ou de l'Éducation*, par J. J. Rousseau, citoyen de Genève » (1762), dans *Collection complète des œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, Genève, Du Peyrou/Moultou, 1781, 16 tomes, tome 13, pp. 248-273.
33. *Instruction pastorale sur le danger des mauvaises lectures, et mandement de Mgr l'évêque de Moulins pour le saint temps de carême 1864*, Moulins, imp. de P. V. Enaut, 1864, p. 9.
34. *Ibidem*, p. 5.
35. *Œuvres complètes de Mgr Cœur, évêque de Troyes*, Paris, Librairie chrétienne de Bauchu et Cie, 2 tomes, tome 1, 1866, p. 307.
36. *Ibidem*.
37. *Mandement de Mgr l'évêque de Carcassonne pour le carême de 1838*, Carcassonne, Pomiès-Gardel, 1838, p. 7.
38. Victor DESCHAMPS, ouv. cité, p. 122.
39. *Mandement pour le carême de 1845 et instruction pastorale sur les ravages produits par les mauvais livres*, Chartres, Garnier, 1845, p. 7.
40. Jean-Yves MOLLIER, « Le roman populaire dans la bibliothèque du peuple », dans Jacques MIGOZZI [dir.], *Le Roman populaire en question(s)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1996, pp. 585-598.
41. Martyn LYONS, art. cité, p. 423.
42. Jacques HELLEMANS, « L'édition belge au XIX^e siècle et le problème de la contrefaçon », dans *Présence francophone*, n° 42, 1993, pp. 180-192.
43. *Catalogue méthodique des livres de la bibliothèque de l'Institut canadien de Québec*, Québec, imp. d'A. Côté et Cie, 1852, p. 18.
44. Georges JARBINET, *Les Mystères de Paris d'Eugène Sue*, Paris, Société française d'édition littéraire et technique, 1932, pp. 178-180.

45. « Mandement pour le carême de 1843 », dans Mgr Louis-Joseph DELEBECQUE, *Recueil des mandements, lettres pastorales, instructions et autres documents*, Gand, Poelman-De Pape imprimeur, 2 tomes, tome 1, 1862, p. 197.
46. *Instruction pastorale sur le danger des mauvaises lectures, et mandement de Mgr l'évêque de Moulins...*, ouv. cité, p. 11.
47. *Mandement et instruction pastorale de Mgr l'évêque d'Ajaccio...*, ouv. cité, p. 6.
48. *Ibidem*.
49. Olivier GODECHOT et Jacques MARSEILLE, « Les exportations de livres français au XIX^e siècle », dans Jean-Yves MOLLIER [dir.], *Le Commerce de la librairie en France, 1789–1914*, Paris, IMEC Éditions/Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997, p. 378.
50. Idelette MUZART-FONSECA DOS SANTOS, « Monte Cristo, du roman au livre de colportage : traduction poétique et populaire d'Alexandre Dumas », dans Jacques MIGOZZI [dir.], *Le Roman populaire...*, ouv. cité, pp. 499-520.
51. Hans-Erich BÖDEKER, « D'une "histoire littéraire du lecteur" à l'"histoire du lecteur", bilan et perspectives de l'histoire de la lecture en Allemagne », dans Roger CHARTIER [dir.], *Histoires de la lecture, un bilan des recherches*, Paris, IMEC Éditions/Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, pp. 93-124.
52. *Mandement pour le carême de 1836*, ouv. cité, p. 2.
53. *Instruction pastorale sur le danger des mauvaises lectures, et mandement de Mgr l'évêque de Moulins...*, ouv. cité, pp. 2-3.
54. PIGAULT-LEBRUN, *Le Citateur*, Paris, Barba, 1803.
55. Mgr Jacques BAILLÈS, ouv. cité, pp. 230-233.
56. *Premier supplément au catalogue de la bibliothèque choisie*, Gand, 1851, p. 22.
57. Archives des Missions étrangères de Paris, dossier n° 59.
58. Abbé BETHLÉEM, *Romans à lire, romans à proscrire : essai de classification au point de vue moral des principaux romans et romanciers de notre époque (1800-1904)*, Cambrai, Oscar Masson éditeur, 1904.
59. *Guide du lecteur chrétien pour diriger dans le choix des ouvrages et la formation des bibliothèques*, Lille, L. Lefort, imprimeur-libraire, 1832, p. xxxvij.
60. Voir Candido BONA, *Le amicizie : società segrete e rinascita religiosa, 1770-1830*, Torino, Palazzo Carignano. Deputazione subalpina di storia patria, 1962.
61. Guy BIART, « Les antinomies du mouvement catholique des bons livres au Pays-Bas (1820-1830) : un aspect de l'impossible amalgame », dans *Annales du XLIV^e congrès*, Huy, 18-22 août 1976, Hasselt, Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique, 1979, pp. 308-316.
62. Geoffroy de GRANDMAISON, *La Congrégation (1801-1830)*, Paris, Librairie Plon, 1890 (1^{ère} édition 1889), p. 375.
63. Andre CORDEWIENER, « Attitudes des catholiques et de l'épiscopat devant les problèmes posés par l'organisation de leur presse à Bruxelles (1831-1843) », dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, tome 2, n° 1, 1970, pp. 27-43.
64. Honoré de BALZAC, *Louis Lambert*, Paris, Éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1976 (1^{ère} édition 1832), p. 592 et Jules VALLÈS, *L'Enfant*, Paris, Librairie générale française, 1985 (1^{ère} édition 1876), pp. 154-155.
65. Archives diocésaines de Bordeaux, carton de l'Œuvre des bons livres.
66. Abbés Julien BARAULT et Joseph-Hyacinthe TAILLEFER, *Manuels de l'Œuvre des bons livres de Bordeaux*, Bassac, Plein Chant, imprimeur éditeur, 1996 (1^{ère} édition 1834).
67. Archives des Pères de Saint-Sulpice à Montréal, P6 : A.4.
68. *Catalogue de la Société pour la propagation des bons livres établie à Bruxelles*, ouv. cité ; *Catalogue de la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres*, ouv. cité et *Catalogue de la bibliothèque paroissiale de Saint-Sulpice*, Paris, Imprimerie d'A. le Clere et Cie, 1843.
69. *Revue des bibliothèques paroissiales et des faits religieux de la province ecclésiastique d'Avignon*, tome 3, 1853, p. 290.
70. Yvan LAMONDE, *La Librairie et l'édition à Montréal, 1776-1920*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1991, p. 118.

71. Antonio DIOLET, *Les Bibliothèques canadiennes, 1640-1960*, Ottawa, Éditions du Cercle du livre de France, 1965, p. 147.
72. Au seuil des années 1860, entre 2 et 2,5 millions de « bons » romans sortent chaque année des presses des éditeurs catholiques. Voir Loïc ARTIAGA, « Les catholiques et la littérature "industrielle" au XIX^e siècle », dans Jacques MIGOZZI [dir.], *Production(s) du populaire*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, à paraître.
73. *Assemblée générale des catholiques en Belgique, troisième session à Malines*, Bruxelles, Comptoir universel d'imprimerie et de librairie Victor Devaux et Cie, 1868, p. 365.
74. *Revue des bibliothèques paroissiales et des faits religieux de la province ecclésiastique d'Avignon*, tome 5, 1855, p. 79.
75. Voir sur cette « affaire » trouble du libraire Rolland, Fernande ROY, ouv. cité, p. 86.
76. Frédéric DURAND, *Roman-feuilleton et représentations du privé à la fin du XIX^e siècle : le cas des Deux orphelines d'Adolphe d'Ennery*, mémoire de maîtrise de Lettres sous la direction de Manon Brunet, Université du Québec à Trois-Rivières, octobre 1997, pp. 138-168.
77. Yvan LAMONDE, *Ni avec eux ni sans eux : le Québec et les États-Unis*, Montréal, Nuit Blanche éditeur, 1996, pp. 7-11.
78. Claudine JOLAS, *Étude d'un roman populaire, le Bossu de Paul Féval*, <http://members.aol.com/cjolas/bossu/index8.html>
79. Vanessa R. SCHWARTZ, *Spectacular Realities, Early Mass Culture in Fin-de-siècle Paris*, Berkeley, University of California Press, 1998, p. 8.
80. *Bibliographie catholique*, tome 2, 1842, p. 287. Dans la critique des *Mystères de Paris* on cite ainsi « une feuille de la Belgique » : « À la France qui les enfante, à la France ces cyniques et impies productions ; qu'elle s'en repaisse et s'en sature ! nous n'avons rien à y voir ».
81. Aloys SIMON, *Lettres de Pecci, 1843-1846*, Bruxelles, Rome, Institut historique belge de Rome, 1959, pp. 43-45.
82. Nora ATKINSON, *Eugène Sue et le roman-feuilleton*, Paris, Nemours, 1929, pp. 197-200. Même en feuilleton, *Les mystères* de Sue ne semblent pas diffusés au Québec, voir Maurice LEMIRE, « Romans-feuilletons et extraits littéraires dans les journaux canadiens de 1830 à 1850 », dans Claude GALARNEAU et Maurice LEMIRE [dir.], *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la lecture, 1988, p. 187
83. Maurice LEMIRE et Denis SAINT-JACQUES [dir.], *La Vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 4 tomes, tome 3, p. 207.
84. Archives des Pères de Saint-Sulpice à Montréal P6 : A-2.
85. Gilles DORION [dir.], *Les meilleurs romans québécois du XIX^e siècle*, 2 tomes, tome 2, Montréal, Éditions Fides, 1996, p. 11.
86. Fernande ROY, ouv. cité, pp. 152-158.
87. Jacques MICHON et Josée VINCENT, « La librairie française à Montréal au tournant du siècle », dans Jean-Yves MOLLIER [dir.], *Le Commerce de la librairie en France, 1789 – 1914*, ouv. cité, p. 362.
88. Ces auteurs sont aujourd'hui de parfaits inconnus alors qu'ils totalisent au catalogue de la *Bibliothèque nationale de France* respectivement 55 et 168 entrées-titres.
89. On trouve ainsi un *Robinson chrétien*, un *Robinson des sables du désert*, des *Robinsons des glaces* et même *Une fille de Robinson*. Voir Yves PINCET, De l'ambiguïté de la littérature « à l'usage de la jeunesse », dossier en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, Université de Limoges, 1999, pp. 18-32.
90. Olivier GODECHOT et Jacques MARSEILLE, art. cité, p. 377.
91. Mgr GRENTE, *Le beau voyage des cardinaux français aux États-Unis et au Canada*, Paris, Librairie Plon, 1927, p. 221.
92. Gilles KRAEMER, *Trois siècles de presse francophone dans le monde, hors de France, de Belgique, de Suisse et du Québec*, Paris, l'Harmattan, 1995, pp. 76-77.
93. Katharine SMITH DIELH, « L'imprimerie catholique en Inde jusqu'en 1850 », dans *Revue française d'histoire du livre*, n° 42-43, 1984, pp. 345-354.

94. Gérard CHOLVY, *La Religion en France de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette livre, 1998, p. 32.

Pour citer cet article

Référence électronique

Loïc Artiaga, « Histoires religieuses francophones et proto-histoire de la culture médiatique », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 26-27 | 2003, mis en ligne le 19 février 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index749.html>

À propos de l'auteur

Loïc Artiaga

Docteur en histoire contemporaine

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumé / Abstract

Cette étude rend compte de la réaction des catholiques francophones en Belgique, en France et au Québec face aux premières blandices de la culture médiatique. Faisant face à un phénomène similaire, vécu comme une importante rupture culturelle, les catholiques des trois pays utilisent les mêmes outils : associations, publications de listes de livres prohibés, création d'une presse spécialisée et pressions exercées sur le monde de la librairie. Une archiconfrérie des « bons » livres, soutenue par le Saint-Siège, diffuse avec succès à travers le monde francophone les méthodes adéquates pour créer des réseaux de bibliothèques destinées au peuple. Cet épisode commun à l'histoire éditoriale des trois pays met en lumière des oppositions culturelles et idéologiques opérantes dans le monde francophone qui transcendent les frontières nationales. Elles précèdent de quelques décennies la naissance de l'Alliance française et les annexions impérialistes du dernier quart du XIX^e siècle, traditionnellement considérées comme points de départ de l'histoire francophone.

French-speaking religious histories and mediatic culture proto-history

This study is about the French-speaking Catholics reaction in Belgium, France and Quebec in front of the first signs of mediatic culture. Facing a similar phenomenon, felt as a significant cultural rupture, the Catholics of the three countries shared the same tools : associations, lists of prohibited books, specialized press and pressures exercised on the world of edition and books distribution. An archiconfrery of the “good” books, supported by the Holy See, successfully broadcast throughout the French-speaking world the right methods to create libraries networks made for the masses. This common episode of editorial history in the three countries shows cultural and ideological oppositions operative in the French-speaking world which overtake national borders. They precede with a few decades the birth of the *Alliance française* and the imperialist annexations of the last quarter of the 19th century, traditionally regarded as the beginning of French-speaking world common history.

Licence portant sur le document : Tous droits réservés
